

Pascal DURANDARD

La Maison de Challant : un illustre lignage savoyard

(article paru dans le n° 91 des « Rameaux savoisiens », mars 2021)



Armes : « d'argent au chef de gueules à une cotice de sable brochant sur le tout »

Devise : « Tout est monde et le monde n'est rien »
(avec cette variante : « Tout est et n'est rien »)

Les vicomtes d'Aoste (et parfois les comtes de Challant) écartelaient leurs armes des armes de la vicomté d'Aoste, c'est-à-dire « aux 2 et 3, d'or à l'aigle éployée de sable, couronnée, becquée et membrée de gueules »

ATTENTION ! CET ARTICLE EST LA PROPRIÉTÉ DE PASCAL DURANDARD, ET RELÈVE DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. IL EST DESTINÉ À UN USAGE PRIVÉ. TOUTE REPRODUCTION PUBLIQUE EST INTERDITE.

« *Et sont ceulx de la noble et ancienne et haulte maison de Challand, la plus magnifique et excellente maison plus renommée selon son estat, non pas seulement au noble pays de Savoye, mais deça mer, la plus exauchée et auctorisée par la vertu des enfans qui en son sall¹ [et qui] a eu grand conduite et de bruyt* ». Ce panégyrique de Pierre du Bois, chroniqueur des Challant au milieu du XV^e siècle, situe d'emblée la grandeur du lignage qui fait l'objet de cette étude.

La Maison de Challant, éteinte dans les mâles en 1804, a été le plus important lignage seigneurial du Val d'Aoste. Elle a non seulement toujours eu la prééminence sur toute la noblesse de cette province, mais elle s'en distingue très nettement par son ancienneté, par ses immenses possessions, par ses alliances quelquefois prestigieuses, et enfin par le nombre de personnages qui ont compté dans l'Histoire de la Savoie. À ce titre, son éclat et sa gloire dépassent les limites du territoire valdôtain et en font, sinon la première, du moins l'une des principales familles de l'aristocratie savoyarde, juste après les dynasties souveraines de Savoie, de Genève ou du Faucigny, et avant les autres lignages comtaux et vicomtaux : Gruyère, La Chambre, Seyssel et Montmayeur.

La Maison de Challant, puissante et fertile en grands hommes, a pris une part importante dans l'essor et la construction de l'État savoyard au cours du Moyen Âge. Appartenant à l'élite aristocratique du nord des Alpes, elle est devenue le symbole d'une réussite éclatante tout autant qu'exemplaire, fondée sur les qualités personnelles de ses membres (à la mesure des souverains qu'ils ont servis) et sur leur attachement aux valeurs les plus pures de la féodalité. Pendant plus de trois siècles, les Challant ont accumulé les dignités, développé un patrimoine considérable et donné l'image d'un lignage brillant, recommandable par ses vertus et renommé pour sa magnificence. Aucune famille noble n'a eu si continûment et au même degré qu'elle cette proximité avec les souverains qui ont régné à Chambéry, et jusqu'au début des Temps modernes on la trouve liée aux grands moments de l'histoire de la Savoie.

Cette fortune exceptionnelle, les Challant la doivent à une fidélité sans faille à leurs suzerains et à la qualité des services qu'ils leur ont rendus. Ils en ont tiré honneurs et profits, et leur puissance politique, financière et territoriale leur a permis de développer un mécénat qui les met hors de pair dans l'aristocratie savoyarde. Qualifiés d'illustres au temps même de leur apogée, ils continuent de fasciner pour le magnifique patrimoine architectural qu'ils ont laissé. Les nombreux châteaux qu'ils ont édifiés sont encore visibles en Val d'Aoste et font l'admiration des visiteurs. Deux d'entre eux présentent toujours des décors exceptionnels, qui témoignent du goût raffiné et de l'état de splendeur de leurs commanditaires.



¹ *Salli*, c'est-à-dire sailli, sorti, issu.



Château de Verrès (Val d'Aoste), symbole de la puissance des Challant

Les origines et l'histoire de la Maison de Challant

La filiation de cette famille remonte de manière certaine à un Aymon, vicomte d'Aoste dès 1127. Certains historiens le font fils d'un Boson, vivant à la charnière du XI^e et du XII^e siècle. Ses ancêtres ne sont pas connus, mais la plupart des historiens anciens, frappés par la similitude des armes des Challant avec celles des Montferrat, ont posé le problème du rattachement des premiers aux seconds. Un texte du marquis de Montferrat Guillaume VII évoque d'ailleurs sa parenté avec Yblet le Grand. Voici donc une origine bien glorieuse, mais qui n'est guère admise parce qu'elle ne s'appuie sur aucune preuve. On peut d'autant plus le regretter qu'elle aurait placé les Challant dans la sphère des Maisons souveraines. De quel éclat leur nom eût-il alors brillé, surtout si on se rappelle l'importance des Montferrat dans l'histoire de l'Italie, et même de l'Europe, au Moyen Âge ? Devenus légendaires, ces princes alpins demeurent à jamais associés à l'aventure des Croisades et à la saga des rois de Jérusalem et de Thessalonique. Mais, faute de titres authentiques permettant d'établir un tel lien, nous devons nous contenter de commencer l'histoire généalogique des Challant avec ce Boson, et cela fait malgré tout une ancienneté peu commune. Le premier vicomte d'Aoste est d'ailleurs un personnage considérable par sa fonction, qui le place d'office (c'est le cas de le dire) au sommet de la hiérarchie nobiliaire locale et suppose une assise familiale et territoriale éminente.

Première époque : les vicomtes d'Aoste

Avant d'être des « Challant », les premiers personnages connus de cette famille sont les vicomtes d'Aoste tout simplement, sans patronyme particulier ². Leur titre de vicomte correspond à une fonction donnant des pouvoirs fiscaux, administratifs et judiciaires sur la ville d'Aoste. Il fait d'eux le double du comte, une sorte de gouverneur avant la lettre chargé de remplacer son suzerain dans l'accomplissement de ses attributions souveraines. C'est ce qu'indique d'ailleurs la formation du terme : vicomte est la contraction de vice-comte. On ne donne cette fonction qu'à des seigneurs déjà importants. En Savoie même, on connaît deux familles vicomtales : les La Chambre en Maurienne et les Briançon en Tarentaise. Ces derniers ont quelquefois été tentés d'empiéter sur les pouvoirs de l'archevêque, leur suzerain, plus faible que le comte de Savoie. C'est d'ailleurs à la faveur de ces rapports tendus que les comtes, venus en aide au prélat moûtiérais, ont fini par s'imposer dans la vallée de l'Isère.

Dans leur comté d'Aoste, les souverains savoyards n'ont pas connu ces situations d'affrontement et de rébellion, et leurs vicomtes se distinguent par leur parfaite fidélité. Ce sera une tradition dans leur famille, et leur honneur d'avoir toujours mis leur épée et leurs talents au service de leurs princes et du bien public. Quoi qu'il en soit, les comtes de Savoie finiront par vouloir éteindre cette fonction vicomtale, et Yblet le Grand acceptera en 1295 de s'en dessaisir. Il recevra en compensation la majeure partie de la riche et lucrative seigneurie

² C'est au cours du XIII^e siècle que s'impose l'usage des patronymes. Le lignage des vicomtes d'Aoste est connu à travers quatre noms, qui correspondent aux fiefs principaux des descendants des trois fils de Boson III. Les aînés (ou supposés tels) seront les Châtillon, les rejetons de Boson IV les Cly et les Nernier. Quant à Godefroy, héritier de Challant, il transmettra le nom de cette terre à toute sa postérité.

de Montjovet. Comme on le voit, les Challant sont à la fois des vassaux loyaux et appréciés³. Imprégnés de leur devise, ils ont eu la sagesse de comprendre qu'il leur était plus profitable de jouer franchement la carte de la collaboration avec leurs suzerains plutôt que de se battre perpétuellement contre eux et de s'épuiser vainement à fonder une manière de principauté indépendante qu'ils auraient été incapables de conserver, comme l'ont fait les Valpergue en Piémont, et tant d'autres puissants lignages féodaux secondaires.

La Maison de Savoie offrait d'ailleurs la garantie d'une suzeraineté pétrie des valeurs de la chevalerie, soucieuse de justice et d'honneur. Le comté d'Aoste, comme les autres composantes de l'État savoyard, n'aura jamais à regretter d'être gouverné par les Blanches-Mains, et les Challant sauront prospérer en servant des princes aussi remarquables. On peut même dire que, ne perdant rien au change, l'abandon de leur pouvoir vicomtal sera pour eux l'occasion de prendre un véritable envol, et de se hisser à un niveau de puissance politique et diplomatique rarement atteint dans l'aristocratie savoyarde. Ils exerceront par commission des fonctions importantes bien au-delà de leur province d'origine, et ils feront connaître leur nom à Milan et en Avignon, à Dijon et à Paris, à Constance et à Rome. Leur âge d'or se situe entre le XIV^e et le XVI^e siècle.



Aoste (*Theatrum Sabaudiae*)

Seconde époque : l'Âge d'or (XIV^e - XVI^e siècles)

Au XIV^e siècle, les deux cousins germains, Yblet « le Capitaine » et Aymon, forment la première et brillante génération de ces grands serviteurs de l'État savoyard. N'ayant plus à assumer un pouvoir politique en Val d'Aoste, ils sont les premiers à la cour de Chambéry, qui sait les employer dans des missions d'autant plus importantes que les deux cousins se révèlent des militaires et des administrateurs remarquables, doués de surcroît de talents diplomatiques consommés. Aymon est un conseiller proche d'Amédée VI, d'Amédée VII et de la régente Bonne de Bourbon. Il obtient la charge de grand maître de leur Hôtel, et il entre au conseil de

³ Toute famille a ses « enfants terribles ». Ainsi, dans la branche de Cly, Boniface II et Pierre II se démarquent nettement par leur comportement de leurs cousins Challant. Ces turbulents vassaux finiront par être dépossédés de leur repaire valdôtain, et la terre de Cly sera réunie au domaine comtal sous Amédée VII.

régence formé à la mort du Comte Vert. Son cousin Yblet a également toute la confiance de ses princes. Il a la haute main sur le Piémont, avec la délicate mission de contenir l'ambition des grandes familles locales et de contrecarrer les menées des Visconti de Milan et des Montferrat. Il sera en outre membre du conseil de régence lors de la minorité d'Amédée VIII.

À la génération suivante, les fils d'Yblet et d'Aymon, marchant dans les pas de leurs pères, se montrent d'indispensables collaborateurs de leurs souverains. Le grand homme de la famille est Boniface I^{er}, dont la longue existence est si riche qu'elle attend encore un historien pour mettre en pleine lumière sa stature d'homme d'État. Aussi, durant presque un demi-siècle, est-il présent dans toutes les actions militaires et diplomatiques qui jalonnent l'histoire savoyarde. Il est l'habile maréchal de Savoie qui mate la révolte des Grimaldi à Nice en 1399 et s'efforce de faire pièce au duc de Milan en Piémont. Mêlé à plusieurs épisodes essentiels de l'histoire de France et d'Italie, il est l'incontournable médiateur envoyé par Amédée VIII pour réconcilier les Bourguignons et les Armagnacs quand la France se déchire après le meurtre du duc d'Orléans en 1407. Les trois frères de Boniface forment avec leur aîné une fratrie particulièrement brillante, véritable sommet de l'élite savoyarde. Il y a d'abord Antoine, l'archevêque de Tarentaise revêtu de la pourpre cardinalice, acteur de premier plan dans le contexte du Grand schisme. Son cadet Guillaume, évêque de Lausanne, a favorisé le développement de sa ville épiscopale. Enfin, Amédée d'Aymavilles est un ami personnel du Comte Rouge. Il est à ses côtés lorsqu'il fait cette fatale chute de cheval qui le conduit en quelques jours au tombeau, et il s'impose parmi les conseillers de Bonne de Bourbon. Plus tard, c'est lui qu'Amédée VIII charge de suivre l'Empereur Sigismond durant son voyage à Perpignan. La Vierge de Miséricorde du château de Fénis met en scène ce moment de gloire des Challant, puisqu'on a cru reconnaître le cardinal Antoine et le maréchal Boniface sous le manteau protecteur de la Mère du Christ. Quant à François, fils d'Yblet « le Capitaine », également proche du duc-pape, il a l'honneur de recevoir Sigismond en son château d'Issogne en 1415, et Amédée VIII lui marque sa faveur en érigeant sa terre de Challant en comté en 1424.

Tout au long des XV^e et XVI^e siècles, les descendants de Boniface et d'Amédée ajouteront encore à l'éclat de leur famille. Il n'est pas un d'entre eux qui n'ait occupé une fonction à la cour de Savoie et n'ait été employé dans des missions diplomatiques ou militaires. Parmi eux se détachent deux figures : Claude de Villarsel, grand écuyer, puis grand maître de la Maison d'Emmanuel-Philibert, plusieurs fois ambassadeur ; et surtout, René, le 5^{ème} comte, qui, en héritant le comté de Valengin près de Neuchâtel, place les Challant au rang des Maisons souveraines. Sa personnalité est encore plus remarquable que ses titres, et il mérite d'être salué pour son inlassable dévouement à la cause de la Maison de Savoie, à l'époque où elle a perdu l'essentiel de ses domaines. Brillamment marié à une cousine du roi de Portugal et de la duchesse de Savoie, il deviendra en 1559 / 1560 gouverneur général de tous les États de Savoie.

Ces grands seigneurs sont aussi des chevaliers. Ils ne brillent pas seulement dans les fêtes de cour ou dans les cabinets, ils savent payer de leur personne. Nourris des valeurs de leur classe, s'identifiant à un idéal qui fonde et justifie leur supériorité d'essence, ces hommes de cour, puissants et chargés d'honneur, sont en quête d'une autre forme de gloire, plus personnelle, celle qui exalte leur *virtus* par excellence. Quatre Challant au moins se sont battus personnellement dans des batailles qui ont changé la face de la France ou de l'Europe. Yblet « le Capitaine » est présent à la prise de Gallipoli en 1367 et à la défaite des Bulgares, hauts faits qui donnent un sursis à l'empire byzantin. Près de trente plus tard, Amédée d'Aymavilles acquiert une renommée de bravoure à Nicopolis, défaite sanglante de la chevalerie chrétienne incapable d'endiguer l'avancée turque ! En 1524, le jeune René, 5^{ème} comte de Challant, brûle du désir de suivre François I^{er} descendu en Italie pour reconquérir son beau duché de Milan. Il figure avec distinction à Pavie, mais subit le sort du Roi-

Chevalier, qui n'a pas reproduit l'exploit de Marignan : « Tout est perdu, fors l'honneur ! » Enfin, Claude de Fénis est tué le 10 août 1557 à la bataille de Saint-Quentin aux côtés d'Emmanuel-Philibert. Cette victoire personnelle du chef de la Maison de Savoie met la France en danger d'être envahie et débouche sur le fameux traité du Cateau-Cambrésis, qui conclut (provisoirement) plus d'un demi-siècle de conflit entre les Maisons de France et d'Autriche. Et la Savoie est alors restituée à ses princes légitimes ...

Troisième époque : le « déclin » et le repli

Durant les deux derniers siècles de l'Ancien régime, les Challant ont perdu leurs domaines bressans et suisses. Ils n'ont plus de stature « internationale » et ils redeviennent des gentilshommes du Val d'Aoste. Au XVII^e siècle subsistent encore les branches de Fénis et de Châtillon, avec un titre de baron attaché à chacune de ces terres. Comme tant de seigneurs de vieille souche, les chefs de ces branches se débattent dans des problèmes d'argent. Ils abandonnent certains de leurs châteaux, mais ils embellissent Châtillon et Aymavilles, et jouissent de la prééminence que leur donnent dans leur province leur dignité de pair, leur patrimoine (encore considérable), et leurs illustrations passées. Ils bornent le plus souvent leur ambition militaire et politique à commander la milice locale et à présider les instances judiciaires et administratives du duché d'Aoste. Pour la dernière fois, ils jouent un rôle politique durant les troubles de la régence de Christine de France, le baron de Fénis tenant pour cette princesse et son cousin de Châtillon pour les princes Maurice et Thomas, dont il est le lieutenant-général. Mais ils sont avant tout occupés à récupérer le comté de Challant et les fiefs laissés par le 5^{ème} comte à sa fille Isabelle en 1565 et transmis à sa descendance. Ils y parviennent en 1696, peu avant la disparition du rameau de Fénis. Ainsi, le 6^{ème} baron de Châtillon, devenu à la fois comte de Challant et baron de Fénis, réunit-il entre ses mains l'ensemble du patrimoine restant à sa famille en Val d'Aoste.

Bien qu'issus d'un illustre lignage, ces derniers Challant ne jouissent plus du même degré de faveur que leurs prédécesseurs. Ils sont toujours considérés, mais n'ont plus les premières places. On les voit encore à la cour de Turin, où les rois de Sardaigne les gratifient de charges somme toute secondaires. Ils sont officiers de leur garde, gentilshommes de leur Chambre ou du service de la Bouche. La femme du 13^{ème} comte sera même dame d'honneur de la reine Anne Marie d'Orléans, mais il est vrai qu'elle est la fille d'un ministre d'État de Victor-Amédée II. En dépit de cet effacement politique et social, les Challant pourront soutenir jusqu'à la dernière génération l'éclat de leur nom par de belles alliances dans des familles influentes. Et comme « bon sang ne saurait mentir », certains de leurs cadets trouveront malgré tout à se distinguer au service de leurs souverains. Deux d'entre eux trouveront la mort au combat, l'un au siège de Turin en 1706, le second au siège de Cuneo en 1744. Un troisième finira très honorablement sa carrière militaire avec le grade de général de brigade et la dignité de commandeur de l'ordre des S.S. Maurice & Lazare.



Les possessions des Challant

Les Challant ont été les plus grands seigneurs valdôtains. Grâce à leurs fonctions à la cour de Savoie et à leur poids dans la société nobiliaire de leur époque, ils ont eu l'occasion d'étendre leurs possessions non seulement dans les États savoyards (en Bresse et dans le Pays de Vaud, le Chablais, le Genevois et le Piémont), mais également dans le Valais, les Pays de Neuchâtel et de Bâle, en Dauphiné, en Franche-Comté, et jusqu'en Vivarais. Ils ont d'abord possédé l'importante seigneurie de Cly (avec Chambave, Diémoz, Verrayes, Saint-Denis, Torgnon et le Valtournenche). Puis, ils sont investis de Challant en 1200, et de Châtillon en 1212. En 1218, Boson III reçoit un fief à Saint-Pierre-de-Clages dans le Valais. Aymon II devient le maître de Fénis et son frère Godefroy, détenteur d'Ussel avant 1242, acquiert en 1263 les vastes seigneuries de Graines et Saint-Marcel (avec Ayas, Brusson, et la plus grande partie de Gressoney). Yblet le Grand accroît son patrimoine de Chenal et Saint-Vincent, laissés en dot par sa première épouse avec une partie de Montjovet. Il reçoit le fief d'Andorno en Piémont en 1263, et obtient en 1295 la partie restante de Montjovet en échange de sa vicomté d'Aoste. Yblet « le Capitaine », de la branche cadette des Challant, multiplie les acquisitions : Verrès en 1372, le val de Gressoney en 1361, Aclens et Prangins en 1369, Issogne en 1379, Gaglianico et Perosa en 1383, Châtel-Saint-Denis en 1385, et Surpierre en 1399. Ses fils administreront pour leurs épouses les terres de Cossonay et de Bossonens.

Pour en revenir à la branche aînée, Aymon, seigneur de Fénis, reçoit en 1354 le fief d'Aymavilles, qui s'étend sur six paroisses. En outre, il acquiert vers 1362 les biens possédés par sa bru dans la vallée d'Anniviers, mais cette tentative d'implantation au cœur du Valais n'aura pas de suite, et il vendra ces biens aux Rarogne. Son fils aîné, Boniface I^{er}, par son mariage avec Françoise de Roussillon en 1381, fait passer dans sa Maison les terres de Montbreton en Dauphiné, d'Usson en Forez et de Retourtour en Vivarais. En 1410, il obtient l'inféodation de la seigneurie de Varey en Bugey. Ces fiefs (sauf Montbreton) sont transmis à son fils cadet, auteur d'une branche qui acquerra encore d'autres terres en Bresse, en Bugey et en Franche-Comté, la plupart par mariage (la Tour du Déaul, le Saix, Viremont et Corobert en 1466 ; Arbent, Mornay et la Bâtie de Cerdon en 1496). De son côté, Boniface II, fils aîné de Boniface I^{er}, devient un grand seigneur vaudois. Son épouse, Louise de Billens, lui apporte cette terre avec Hennens, Torny-le-Grand et Villarsel-le-Gibloux. Leur descendant, Charles, complètera ces possessions par l'acquisition d'Attalens et de Villargiroud entre 1531 et 1544, et des baronnies du Châtelard de Montreux et de Divonne en 1549.

Plus brillamment encore, la branche d'Aymavilles, issue de celle de Fénis, va prendre une place prépondérante dans le lignage. Elle aussi possède des terres dans le Pays de Vaud : Châtel-Saint-Denis, Vuissens, Pont-en-Ogoz. Elle parvient en 1456 à recueillir le comté de Challant et d'autres fiefs familiaux ; mais surtout, grâce au mariage de Philibert (le 4^{ème} comte) avec Louise d'Arberg, elle hérite le comté réputé souverain de Valengin, outre la baronnie de Bauffremont en Lorraine, et les seigneuries de Salagine et d'Arlos en Genevois. Ce magnifique patrimoine sera étoffé par le 5^{ème} comte de Challant avec deux belles acquisitions en Bresse et en Bugey : Virieu-le-Grand en 1532, et Coligny en 1533.

La branche de Châtillon a possédé la seigneurie de Saint-Triphon dans le Chablais suisse, qu'elle a vendue pour acquérir celle de Corbières dans le Pays de Vaud, avec Le Châtelard, Grangettes et Estevenens. Quant à la branche de Cly, dépouillée de ses domaines valdôtains en 1384, elle va trouver un établissement solide dans la principauté épiscopale de Bâle. Avec l'appui des Asuel, des Montjoie et des Thierstein, elle acquiert la seigneurie de Roche-d'Or, qui comprend six paroisses au sud-est de Porrentruy. Les alliances que contractent les enfants de Pierre II montrent d'ailleurs qu'ils tiennent une place distinguée dans cette partie de la

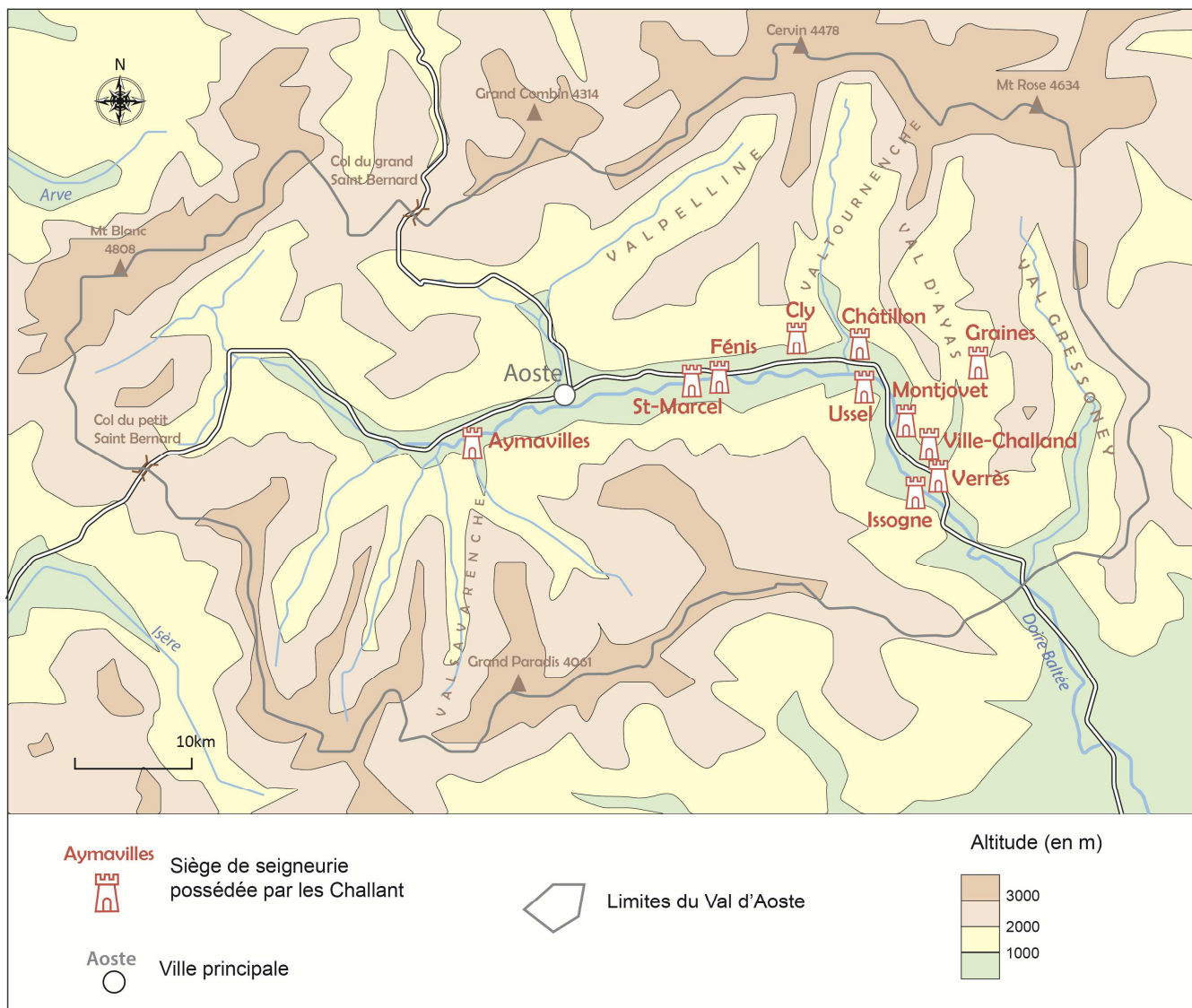
Suisse et en Franche-Comté. Quant au rameau cadet qui porte le nom de Nernier, il en reçoit le fief vers 1280, sans doute à la suite de services rendus. Il a déjà des biens féodaux dans le Val d'Illeaz et s'éteint en 1433, après avoir hérité une partie des biens de la Maison de Ternier.

Cet aperçu chronologique montre l'accroissement permanent du patrimoine des Challant du XIII^e au XVI^e siècle, à la fois dans les quatre branches de Fénis, de Varey, d'Aymavilles et de Challant, mais aussi dans les branches de Châtillon, de Cly et de Nernier. Leur grande naissance et les hautes charges dont ils ont été investis leur ont permis de contracter des alliances brillantes avec de riches héritières, qui ont apporté dans leur corbeille de noces de beaux trousseaux de fiefs ou des héritages à venir. C'est ainsi qu'ils ont pris pied en Bresse et en Suisse, et même en Chablais et en Genevois. L'alliance avec Françoise de Roussillon a fait d'eux des vassaux du roi de France pour des fiefs très éloignés de leur base valdôtaine, en Dauphiné, en Forez et en Vivarais. Plus éclatante encore, l'alliance avec Louise d'Arberg leur a apporté un État considéré comme souverain (Valengin), et une baronnie en Lorraine (Bauffremont). Par ailleurs, les Challant se sont vu donner des fiefs en récompense de leurs services : Aymavilles, Verrès et Varey en sont des exemples éclatants, mais aussi probablement Nernier. Ils ont également complété leurs domaines par des acquisitions significatives autour du lac Léman (Le Châtelard, Divonne, Corsinge, Attalens, Villargiroud), en Bresse et en Bugey (Coligny et Virieu-le-Grand).

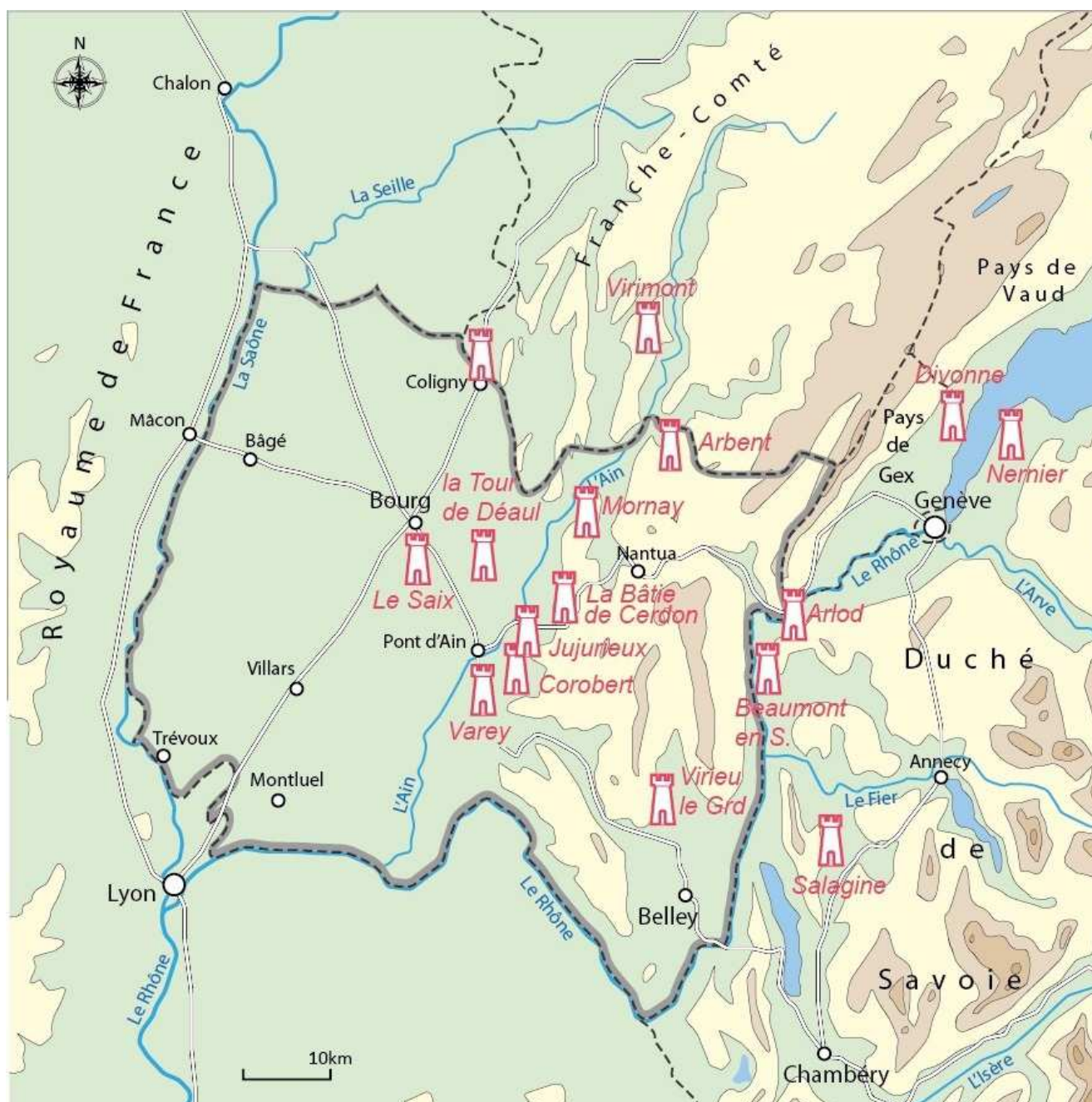
Si l'on considère la position géographique des terres possédées par les Challant, on voit donc que dans le Val d'Aoste, leur patrie d'origine, ils ont étendu leur puissance seigneuriale essentiellement dans la partie occidentale, presque entièrement à eux, tandis que leur baronnie d'Aymavilles a constitué un pôle non négligeable au sud-est d'Aoste. Ce sont là des domaines montagnards, voués à l'élevage et à une économie pastorale relativement pauvre. Cependant, la présence de mines d'argent, de cuivre et de fer sur leurs terres leur a procuré d'importantes ressources, accrues par la création de fonderies pour l'exploitation de ces deux derniers métaux. Mais les Challant ne pouvaient guère agrandir davantage leurs possessions valdôtaines, et leur stratégie d'acquisitions s'est assez tôt orientée en direction du Valais et du Piémont contigus. Ils ont ensuite porté leurs ambitions territoriales sur le Pays de Vaud. Depuis que le comte Pierre II l'a annexée au comté, cette région est devenue une terre d'élection pour la noblesse savoyarde. D'ailleurs, la place grandissante des seigneurs de la Suisse romande à la cour de Chambéry a favorisé les échanges et les alliances avec l'élite du comté. Dans un tel contexte d'expansion de l'État savoyard, on comprend mieux les choix des Challant et leurs visées sur cette contrée. Du côté de la Bresse et du Bugey, les mêmes raisons expliquent leur désir de s'y créer un vaste patrimoine. Finalement, les Challant ont su jouer de leur rang et de leurs fonctions pour s'établir sur les régions à la périphérie de la Savoie.

Cependant, dès la fin du XVI^e siècle, les deux dernières branches subsistantes ne tiennent plus qu'une partie du patrimoine de leur famille, et s'ils récupèrent en 1696 le comté de Challant et les terres valdôtaines passés à la fille du comte René et à sa descendance, jamais plus ils ne seront seigneurs en Bresse ou dans d'autres provinces françaises. De même, ils vendront peu à peu leurs fiefs suisses. Ainsi, durant le dernier siècle de leur existence, ils redeviendront ce qu'ils étaient au début de leur histoire, de grands seigneurs du Val d'Aoste.

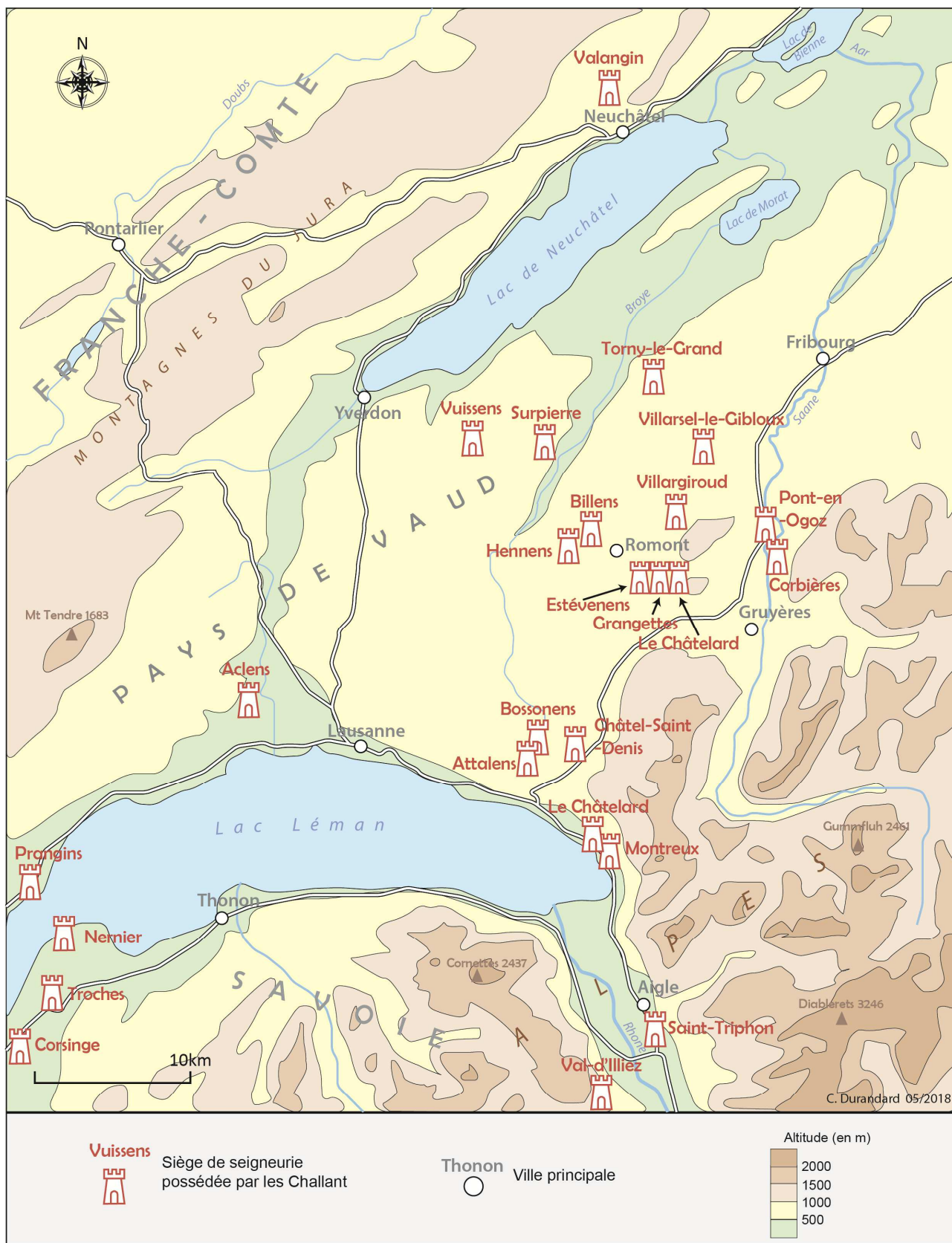




Situation des fiefs des Challant dans le Val d'Aoste



Situation des fiefs des Challant en Bresse et en Genevois, dans le Bugey et le Pays de Gex



Situation des fiefs des Challant en Suisse romande

En Savoie comme en Allemagne, la transmission des fiefs traduit la volonté des lignages d'éviter la dispersion du patrimoine familial. Mais alors que les Allemands appliquent automatiquement le principe du fidéicomis, qui assure le maintien des terres féodales dans la descendance masculine d'un seigneur, afin que la même « race » puisse les conserver jusqu'à la nuit des temps, cette disposition n'est pas adoptée systématiquement dans les États savoyards. Les Menthon et les Chevron-Villette, par exemple, verront le berceau de leur lignage passer à une héritière qui la transmettra à sa descendance, tandis que les cadets de leur nom devront se contenter d'autres fiefs, généralement plus modestes. Des procès s'ensuivront, pas toujours gagnés par ceux qui proclament la primauté de la ligne mâle pour la possession des fiefs ancestraux. La Maison de Challant connaîtra à deux reprises la même crise successorale. Dans les deux cas, un comte de Challant privé d'héritier mâle transmet ses biens à sa fille. Dans les deux cas, les chefs des autres branches parviennent à faire prévaloir leurs droits, même si, pour le dernier cas, il leur faut attendre plus de cent trente ans. C'est ainsi qu'en 1696 les derniers représentants de leur nom récupéreront les fiefs valdôtains que le comte René a transmis à sa fille Isabelle en 1565.

La terre de Challant a été érigée en comté en 1424. C'est la première fois qu'un souverain savoyard crée un titre comtal en ses États, mais c'est aussi la première fois qu'il peut le faire. La Savoie a été élevée au rang de duché par l'Empereur Sigismond en 1416, et sa nouvelle dignité permet au nouveau duc (Amédée VIII) de donner à ses plus grands vassaux le titre que ses ancêtres et lui avaient porté jusqu'à sa haute promotion. De même, les plus importants fiefs valdôtains des Challant : Fénis, Châtillon et Aymavilles, seront érigés en baronnie. À ces titres sera attachée la dignité de pair du duché d'Aoste, qui consacre la prééminence de leur titulaire dans toutes les institutions de leur province.



Les armes des Challant sur une cheminée du château d'Issogne (Val d'Aoste)

Les illustrations des Challant

Elles sont impressionnantes. En premier lieu, la Maison de Challant compte neuf chevaliers de l'ordre du Collier et de l'Annonciade. Peu de familles ont pu (ou peuvent) se targuer de figurer autant dans l'armorial de cet ordre de chevalerie savoyard, l'un des plus anciens et des plus prestigieux de la Chrétienté médiévale.

Par ailleurs, les Challant ne pouvaient pas ne pas s'illustrer dans l'Église, et les prélats qu'ils ont donnés au Moyen Âge contribuent à rehausser l'éclat de leur nom. Leur famille compte en effet un cardinal archevêque de Tarentaise en 1404, deux évêques de Sion (de 1289 à 1325), un évêque d'Aoste en 1272 devenu évêque de Verceil en 1274, un second évêque d'Aoste en 1361, un évêque de Lausanne en 1406, et un archevêque de Lyon (élu en 1287 mais non consacré). Ces prélats se sont montrés à la hauteur de leur dignité épiscopale, et si le cardinal de Challant n'a pas laissé de souvenir particulier en Tarentaise, il a eu le mérite de contribuer à éteindre le Grand Schisme d'Occident. Quant à Georges, prieur de Saint-Ours, à défaut de pouvoir imposer son élection sur le siège épiscopal d'Aoste en 1464, il a marqué cette ville de son mécénat, et largement contribué à faire du château d'Issogne le petit joyau que l'on admire encore.

Dans les domaines purement politique et militaire, une petite dizaine de membres de la Maison de Challant figure parmi les personnalités historiques éminentes de la Savoie. Tous ont eu les plus hautes charges de l'État ou de la cour, les deux sphères étant à cette époque étroitement liées. Les plus illustres, Boniface I^{er}, seigneur de Fénis, et René, comte de Challant, ont été maréchaux de Savoie, le premier en 1384, le second en 1527. René a d'ailleurs été le dernier titulaire de cette charge, et il a gouverné l'ensemble du duché savoyard en 1559. Dans le domaine civil, les deux frères de Boniface I^{er}, Guillaume et Antoine, ont été successivement chanceliers de Savoie, le premier en 1402 et son frère en 1404. Leur rôle en tant que chancelier n'a pas été marquant, mais leur nomination à cette place manifeste la grande faveur des Challant à cette époque, car la garde des sceaux implique une participation essentielle aux décisions du pouvoir. Dans les deux cas, cette charge politique semble avoir servi de tremplin à leurs titulaires, puisqu'ils l'ont quittée pour être, l'un cardinal et archevêque de Tarentaise, l'autre évêque de Lausanne. En outre, trois Challant ont été grands maîtres de l'Hôtel : Aymon (le père du maréchal Boniface et du cardinal), Boniface de Varey (en 1477), et Claude de Villarsel (en 1584). Les titulaires de la charge vivent en permanence aux côtés des princes et figurent parmi leurs conseillers les plus écoutés. Leur fonction suppose la plus haute confiance, et implique la haute main sur tous les services de la cour. Quant à Yblet « le Capitaine », s'il n'a pas possédé une grande charge curiale, il a gouverné le Piémont durant près de trente ans entre 1379 et 1407, à une période cruciale pour la formation de cette partie orientale du comté.

Tous ces personnages ont été membres du conseil du comte (ou duc) ; et certains, comme Aymon en 1383, ou Boniface I^{er} et Yblet en 1391, ont fait partie des conseils de régence chargés d'administrer la Savoie durant la minorité d'Amédée VII et d'Amédée VIII. Déjà en 1343, Pierre de Challant avait été désigné pour être l'un des conseillers nécessaires du jeune Amédée VI, qui n'avait pas dix ans quand il a succédé à son père. Plus glorieusement encore, le comte René a été chargé de l'éducation du jeune Emmanuel-Philibert, l'un des plus remarquables souverains savoyards. Enfin, il ne faut pas oublier Godefroy II, mort dans la force de l'âge avant son père Yblet le Grand. Son alliance avec les Fieschi lui a procuré deux charges particulièrement brillantes, celle de sénateur de Rome et celle de gouverneur de Gênes, « la Superbe » rivale de Venise.

Quoique à un moindre niveau, d'autres Challant se sont distingués à la cour de Savoie, et plusieurs d'entre eux ont reçu des missions diplomatiques au cours des XV^e et XVI^e siècles. Enfin, on ne compte pas les innombrables fonctions de châtelains, baillis, podestats, lieutenant-généraux et gouverneurs dont presque tous les Challant ont été pourvus jusque dans la première moitié du XVII^e siècle. Aucune province savoyarde n'est exceptée : Pays de Vaud ou Valais, Chablais ou Faucigny, Tarentaise ou Maurienne, Piémont ou Val d'Aoste, Bresse ou comté de Nice.



Vierge de Miséricorde de la chapelle de Fénis (Val d'Aoste).
Parmi les personnages que la Sainte Vierge protège de son manteau
figureraient des membres de la Maison de Challant :
le cardinal Antoine (à gauche), et le maréchal Boniface (à droite)

Des liens de parenté exceptionnels avec les Savoie

Lorsqu'on évoque la grandeur des Challant du XIII^e au XVI^e siècle, on ne fait pas assez attention à un aspect de leur fortune qui éclaire en partie leur statut privilégié à la cour de Savoie, c'est leur parenté avec leurs suzerains. Cette situation est pourtant exceptionnelle, car les comtes n'ont eu que très rarement de lien familial avec leurs vassaux avant le XIV^e siècle. Tout au long du Moyen Âge, ils recherchent pour eux-mêmes et leurs héritiers des alliances avec des princesses de leur voisinage, ou mieux s'il se peut. En tant que dynastes souverains, leur stratégie patrimoniale les pousse à trouver des unions qui leur soient profitables. Dans le meilleur des cas, elles leur apportent une province, comme le Val de Suse ou la Bresse⁴. La plupart du temps, l'alliance matrimoniale sert à renforcer le lien politique avec les États voisins : Dauphiné, comté de Genève, marquisat de Montferrat, comtés bourguignons, etc. Pour leurs filles, les comtes de Savoie choisissent soigneusement des partis qui peuvent servir leurs intérêts. Là encore, ils privilégient les alliances avec les dynasties locales, dont les intérêts s'entremêlent avec les leurs. Toutes ces alliances ont un poids politique indéniable, et on ne saurait assez admirer comment ces modestes féodaux ont pu donner aux XI^e - XII^e siècles une impératrice, une reine de France et une reine de Portugal.

C'est indirectement, et par la Maison de Genève, que l'on relève les premiers liens de parenté entre les souverains savoyards et des lignées qui seront ou sont déjà leurs vassales. Les Grandson et les Challant sont les premiers à bénéficier de cette proximité généalogique. Plus tard, à la fin du XIII^e et au cours du XIV^e siècle, quand apparaissent les branches cadettes et bâtardes de la Maison de Savoie (barons de Vaud et princes d'Achaïe, seigneurs d'Arvillard), les filles qui en sont issues trouveront plus naturellement un parti dans l'aristocratie locale. Ne pouvant prétendre aussi facilement que les princesses de la branche comtale à des unions prestigieuses, ces cadettes et leur postérité entreront volontiers dans les meilleures familles du nobiliaire savoyard et des régions circonvoisines. Les derniers sires de La Chambre et de Miolans sont issus d'Agnès de Savoie, fille de Philippe d'Achaïe. Jeanne de Savoie-Achaïe, femme d'Amédée de Poitiers Saint-Vallier, a une descendance importante que l'on retrouve dans une branche de la Maison de Grolée et dans plusieurs branches de la Maison de Seyssel. Les filles de Louis I^{er} de Vaud contribueront largement à cette ouverture généalogique, puisque le sang des Savoie se retrouvera encore chez les Grandson⁵, les Grolée et les Seyssel, mais aussi chez les Chevron-Villette. À travers ces familles, d'autres lignées d'origine chevaleresque pourront se targuer de compter les Savoie dans leur ascendance, comme les Viry, les Menthon, les Gerbais, etc. Les Chevron-Villette tisseront même des liens privilégiés avec la branche bâtarde d'Arvillars. Une première union en 1405 sera suivie de deux autres deux générations plus tard. Les Luyrieu ont eu également une alliance avec les Savoie - Arvillard.

⁴ Parfois, la mainmise des comtes de Savoie sur les États de leur épouse fut seulement viagère faute d'héritier, comme c'est arrivé avec Thomas II pour la Flandre et le Hainaut, ou Philippe I^{er} pour la Franche-Comté. Pierre II n'ayant eu qu'une fille, le rattachement du Faucigny à la Savoie fut reporté d'un siècle.

⁵ Ainsi, le fameux Othon de Grandson, l'un des plus accomplis chevaliers de son siècle, celui-là même qui fut la victime du parti opposé à Bonne de Bourbon, est le petit-fils de Blanche de Savoie-Vaud. De même, Louis de Glère - Montjoie a pour grand-mère une Savoie-Vaud. Beau-frère de Pierre de Cly (voir au § VIII), ce personnage sera en faveur auprès des comtes, et Amédée VIII lui confèrera l'ordre du Collier.

Bien que réelles et inscrites dans la mémoire des hommes de ce temps, ces parentés n'en sont pas moins tardives et relativement lointaines. Au contraire, les Challant ont eu la chance d'une union très proche et inédite dès la première moitié du XIII^e siècle. Le mariage de Godefroy I^{er} de Challant et de Béatrix (de Genève ?) a fait entrer très directement les vicomtes d'Aoste dans le réseau d'alliances de leurs souverains. Il faut bien avoir à l'esprit que Béatrix est très probablement une nièce de Thomas I^{er} de Savoie, et donc une cousine proche (germaine) d'Amédée IV, de Thomas II, de Pierre II et de Philippe I^{er}. Ses enfants sont ainsi les petits-cousins d'Amédée V⁶, et on peut penser que les carrières d'Aymon, de Pierre et de Boniface de Challant résultent en partie des combinaisons politiques dont ils ont bénéficié à cause de cette proximité familiale. Le monde féodal s'appuie toujours sur les réseaux de parenté, dont il joue pour renforcer la puissance des princes et des grands féodaux. Ce n'est sans doute pas un hasard si Aymon est évêque d'Aoste en 1272, et de Verceil deux ans plus tard, si Pierre est élu archevêque de Lyon en 1287, et si Boniface est évêque de Sion en 1289. Autant de postes-clés dont la portée stratégique n'est jamais perdue de vue par les Blanches-Mains, toujours soucieux de mettre la main sur le temporel des évêchés qui les entourent. Faute de placer des princes de leur sang, ils recourent au lignage à la fois le plus proche et le plus fidèle. Yblet le Grand, frère aîné de ces prélats, n'a sans doute pas fait une carrière remarquable, mais il accroît notablement son patrimoine et prépare l'ascension de ses enfants : l'un sera l'un des « conseillers nécessaires » choisis par Aymon en 1343, un autre sera évêque d'Aoste en 1361, et l'aîné va se produire sur une scène plus vaste que le pays valdôtain par son alliance avec une Fieschi, nièce et petite-nièce de papes, mais surtout cousine des comtes savoyards.

L'alliance avec les Fieschi renouvelle en effet les liens avec la Maison de Savoie. Elle a peut-être même été provoquée par les comtes eux-mêmes, désireux de s'attacher davantage de si précieux vassaux (et parents), dont ils n'avaient qu'à se louer. Le cousinage est plus lointain, mais il a forcément joué dans le parcours brillant d'Aymon de Challant, parent au 3^{ème} degré du Comte Vert : chevalier du Collier et grand maître de l'Hôtel, il est surtout proche du pouvoir et entre au conseil de régence pour soutenir l'action de Bonne de Bourbon. Les trois fils d'Aymon auront les plus grands honneurs, et tout se passe comme s'ils étaient traités en princes du sang. Boniface sera un maréchal de Savoie particulièrement influent, et ses cadets seront d'abord chanceliers avant d'être placés sur les trônes épiscopaux de Tarentaise et de Lausanne. Et peut-être faut-il voir la main du comte dans la promotion au cardinalat d'Antoine, son fidèle serviteur mais aussi son parent.

En 1528, et pour la troisième fois, un rapprochement entre les deux Maisons est provoqué par le mariage de René de Challant avec une cousine de la duchesse de Savoie, dont la sœur n'est autre que l'épouse de Charles Quint (excusez du peu !). En arrangeant cette union, jamais un prince savoyard n'a mieux manifesté la relation privilégiée qui unit sa dynastie et un grand lignage de ses États. Ce n'est pas non plus un hasard si René est nommé gouverneur du jeune Emmanuel-Philibert, s'il reste fidèle à ses ducs et devient le dépositaire de leur pouvoir. Le 5^{ème} comte de Challant descend d'ailleurs plusieurs fois des Savoie, à la fois par sa mère et par sa grand-mère paternelle, Marguerite de La Chambre. Mais n'ayant eu que des filles, le comté de Challant sera perdu pendant plus d'un siècle pour le lignage, et avec lui une situation privilégiée auprès du souverain.

Le « fil » n'est pourtant pas encore rompu et, en 1577, Claude de Challant-Villarsel épouse une quasi princesse du sang, Bonne de Savoie-Raconis. Comme pour les précédentes unions, cette unique alliance directe avec la maison souveraine doit être mise en rapport avec le désir du duc (Charles-Emmanuel) de favoriser un grand seigneur issu d'une famille qui fut tant liée à la sienne, et si récemment encore. Ce brillant mariage accompagne le non moins

⁶ On en a une preuve dans l'inventaire des archives des Challant, qui mentionne un acte de 1295 dans lequel Ébal est nommé le « consanguin » du comte Amédée V.

brillant parcours de Claude, grand écuyer de Savoie en 1582, grand maître de la Maison du duc en 1584, et surtout chevalier de l'Annonciade en 1586. Il est le dernier de son nom à entrer dans cet ordre dynastique, mais lui non plus n'aura pas de postérité masculine, et la condition plus ordinaire à laquelle sont réduits les derniers Challant est le corollaire exact de la perte d'une proximité par le sang avec les ducs de Savoie du XVII^e siècle, et leurs successeurs rois de Sardaigne.

Les nécropoles des Challant

Le choix des nécropoles n'est jamais le fruit du hasard pour les lignages de haut parage. Il est encore affaire d'image, et les sanctuaires élus doivent exprimer la puissance et les vertus non seulement d'un personnage, mais de toute une Maison. Ils en reflètent l'ancrage sur un territoire et la continuité « dynastique », qui font la vraie grandeur.

Les Challant avaient ordinairement leur sépulture à Aoste, et spécialement dans l'église du couvent des Cordeliers, leur « panthéon », fondé en partie grâce à leur munificence au milieu du XIII^e siècle. Détruit au début du XIX^e siècle, c'était le complexe religieux le plus important d'Aoste après le groupe cathédral et la collégiale Saint-Ours. Une première église avait été construite par Godefroy I^{er}, qui servit ensuite de sacristie lorsque, dans les années 1420 / 1430, on édifia un plus vaste édifice. Par son testament de 1423, Amédée d'Aymavilles, légua 1.000 florins pour la construction du nouveau sanctuaire. Le mausolée des Challant était placé à l'entrée du chœur, et Jean-Baptiste de Tillier nous apprend qu'on y voyait plusieurs gisants remarquables des membres les plus éminents de cette famille, à commencer par celui du cénotaphe du maréchal Boniface (dont le corps est à Pierre-Châtel), ou encore celui du cardinal de Challant.

L'église franciscaine d'Aoste n'est cependant pas l'unique nécropole des Challant. On ignore tout des dalles funéraires des vicomtes d'Aoste, et sans doute les trouverait-on dans le sous-sol de la cathédrale. En tout cas, c'est l'église mère du diocèse qui abrite les restes de François, le premier comte († 1442), de Françoise Mareschal, sa femme († 1445), et de l'épouse du 13^{ème} comte († 1760). Georges, prieur de Saint-Ours († 1509), a été enseveli dans sa collégiale. Quant à Yblet « le Capitaine », c'est au pied de son beau château de Verrès qu'il repose, dans la chapelle qu'il a fondée dans la prévôté Saint-Gilles. Quelques-uns de ses successeurs l'ont rejoint, comme Georges François, le 13^{ème} comte († 1729). Enfin, le 12^{ème} comte et sa femme, tous deux décédés en 1702, ont leur caveau à Châtillon.

Tous les Challant n'ont pas été inhumés dans le Val d'Aoste. La chartreuse de Pierre-Châtel a accueilli le corps de Boniface I^{er} en 1426, conformément aux statuts de l'ordre du Collier. Depuis 1516, Annonay sert de dernière demeure à Humbert de Fénis, décédé dans un de ses fiefs français. Les restes de Charles de Villarsel sont à Romont, dans le Pays de Vaud, et le fidèle comte René a eu l'honneur d'une sépulture dans l'église de Brou. Quant aux Nernier, issus des sires de Cly, ils ont eu leur tombeau dans l'abbatiale de Bellerive⁷, près de Genève.

⁷ L'abbaye cistercienne de Bellerive était une abbaye de femmes, fondée par Gérold de Langin entre 1150 et 1180 sur le territoire de l'actuelle commune de Collonge-Bellerive, au nord-est de Genève.



Le logis abbatial de la collégiale Saint-Ours d'Aoste (édifié par Georges de Challant)



Prévôté Saint-Gilles de Verrès (Val d'Aoste)

Quelle image les Challant ont-ils donnée d'eux-mêmes ?

« *Tout est monde et le monde n'est rien* » - « *Tout est et n'est rien* » ! Si on se réfère à ces devises, les Challant hissaient leur conception de l'existence humaine au niveau de la célèbre sentence du roi Salomon, pour qui tout n'était que vanité. C'est le propre des devises d'être excessives, et nous avons pu constater que les descendants des vicomtes d'Aoste excellaient à entourer d'hyperboles tout ce qui les touchait. Pourtant, au rebours des Coucy, des Rochechouart ou de tant d'autres féodaux français et d'ailleurs⁸, ils ont refusé d'arborer un orgueil de race pour se définir à travers un credo moral sans référence à leur propre identité. Orgueil suprême qui les place au-dessus de tout orgueil ? Sagesse supérieure les mettant hors d'atteinte des tribulations humaines ? Quoi qu'il en soit, ces sévères sentences ne laissent pas de faire rêver pour tout ce qu'elles supposent de mépris des gloires de ce monde. Ce beau principe étant posé, qu'en est-il exactement durant les sept siècles de leur existence historique ?

La question a-t-elle d'ailleurs un sens ? Dégager des caractéristiques morales d'une famille, tenter d'en broser un portrait idéal, c'est là sans doute une vaine entreprise, un défi aux aléas de la génétique et aux circonstances mouvantes de l'Histoire. Les Challant n'ont pas tous été des héros, des saints ou simplement des hommes remarquables. Ils comptent même quelques mauvais sujets, convaincus de crimes divers, comme Boniface et Pierre de Cly, « père & fils », ou encore Pierre, fils cadet d'Yblet le Capitaine. François de Challant - Ussel est allé plus loin, puisqu'il a assassiné son propre frère. Quant à leur père, il ne fut pas précisément un vassal exemplaire, et Amédée VIII dut lui confisquer ses fiefs en 1409 parce qu'il avait refusé de lui prêter hommage. Pourtant, lorsqu'on évoque les Challant, ce ne sont pas ces contre-modèles qui viennent à l'esprit, mais bien plutôt les belles figures historiques que cette Maison a produites, dont la personnalité et les actions ont définitivement contribué à donner un éclat nonpareil à leur nom. Les plus illustres ont d'ailleurs exprimé avec une éloquence toute personnelle leur idéal et leurs aspirations. À travers l'univers peint de Fénis et d'Issogne, c'est toute une manière d'être et de penser qui se définit, et qui révèle les rêves et les désirs des personnages qui ont commandé de tels décors. L'image qu'ils donnent d'eux-mêmes passe autant par ces images idéales que par ce qu'ils furent dans leurs actes.

Des seigneurs soucieux de la grandeur de leur lignage

En premier lieu, les Challant étaient et ont voulu se conduire en grands seigneurs. La grandeur de leur lignage leur importait au plus haut point. C'est même l'une des premières valeurs dont ils aient été nourris dès l'enfance, comme en témoigne l'extraordinaire programme héraldique étalé savamment sur les façades intérieures d'Issogne, conçu comme un « miroir pour les enfants de Challant ». Leur comportement est à cet égard celui de leur caste, et reflète en tous points l'esprit même du monde médiéval - et féodal. Pour des hommes de leur naissance, le destin individuel a moins d'importance que l'honneur et la gloire du nom que l'on porte. À l'instar de leurs pairs, et à l'imitation des princes et des rois, les descendants des vicomtes d'Aoste ont cherché activement à augmenter cette gloire et cette puissance. L'étendue de leurs possessions et l'abondante continuité des charges dont ils ont été investis

⁸ Les premiers arboraient fièrement : « Ne roy, ne prince, ne comte aussy, suis le sire de Coucy ». Quant aux seconds, ils affirmaient sans complexe : « Avant que la mer fût au monde, Rochechouart portait les ondes ».

témoignent d'une réussite sociale particulièrement éclatante, bien éloignée cependant d'un sage renoncement aux vaines grandeurs du monde. Elle explique et justifie leur âpreté à maintenir intact un patrimoine qui servait d'assise à leur haute fortune. Cette réussite a d'ailleurs le mérite d'être fondée sur de vrais talents et de solides qualités personnelles. Et à la différence de tant de fortunes subites, de tant d'élévations spectaculaires, elle n'a jamais donné prise à la critique ou à la jalousie. Au sommet de leur prestige, ni le maréchal Boniface ni son cousin Yblet, ni même leurs descendants n'ont connu cette haine qui s'est attachée à un Jean de Compey. Mais aussi sont-ils restés dans les bornes d'une sage conduite, sans les bravades et la folle arrogance qui ont fait haïr le sire de Thorens. La faveur dont ils ont joui de la part de souverains reconnus pour leurs vertus constitue la meilleure reconnaissance de leurs propres vertus.

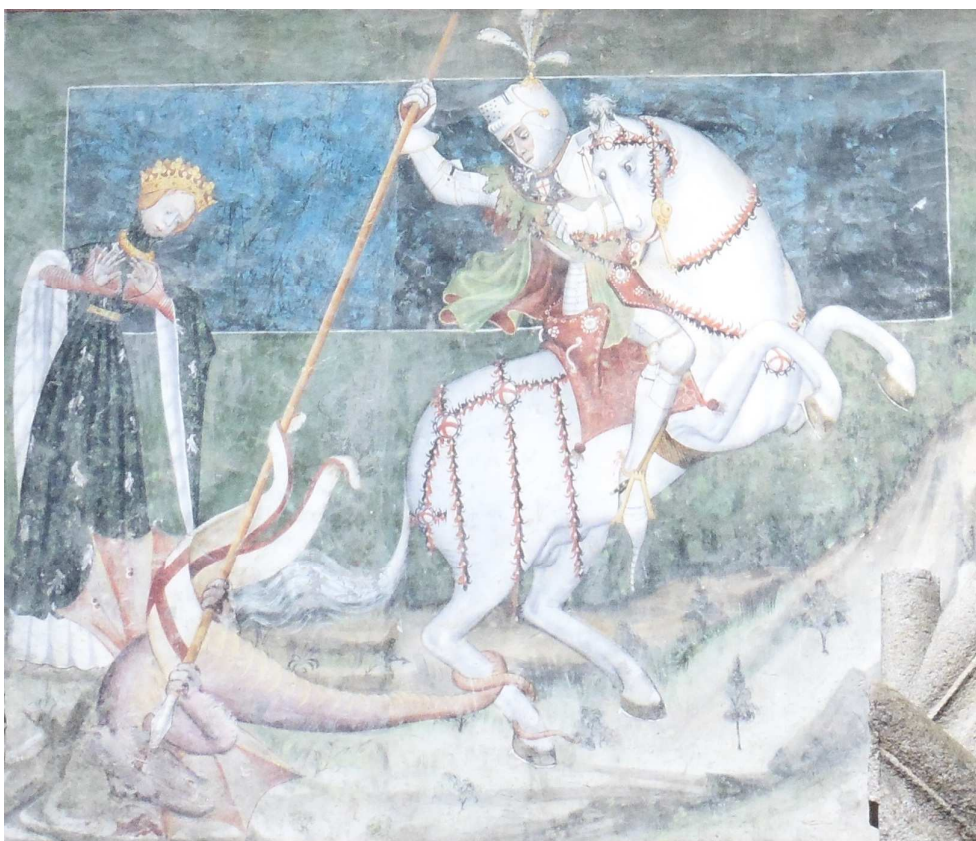
Des aristocrates au service de leurs princes

Bernard Demotz a bien montré comment la noblesse savoyarde, au cours du XIII^e siècle, a su comprendre l'intérêt que représentait pour elle le service du prince et le resserrement du lien de vassalité. Les Challant ont été parmi les premiers à entrer dans ce jeu, et l'on a vu combien ils ont réussi à accroître leur puissance. Mais l'intérêt n'est pas tout. Ces vassaux vont prouver qu'ils seront des hommes-liges exemplaires, poussant à l'extrême le sens du devoir. Yblet va jusqu'à encourir les foudres du Saint-Siège, qui n'a pas apprécié la réclusion de l'évêque de Verceil. C'est là de la bonne politique, qui suppose autant de clairvoyance et d'énergie que d'astuce, et le « Capitaine » a bien mérité du Comte Vert. Ce trait d'audace est exceptionnel, et il révèle un haut degré de confiance entre le prince et son vassal. Pendant plus de deux siècles, les Challant occuperont le devant de la scène. Ils sont perpétuellement mobilisés et en service commandé, tels d'irremplaçables lieutenants : on les envoie en mission auprès des grands de ce monde, on les envoie colmater les brèches qui menacent l'édifice encore peu solide de la principauté savoyarde. De Nice au Piémont, en passant par le Valais, toujours un Challant est employé pour suppléer à l'absence du comte.

À aucun moment de leur histoire les Challant n'ont intrigué pour satisfaire leurs ambitions particulières, jamais ils n'ont monnayé leur fidélité. Au lieu de profiter des difficultés de la régente durant la minorité d'Amédée VIII, Yblet, Boniface et Amédée ont soutenu Bonne de Bourbon contre vents et marées. Ce loyalisme s'est pourtant manifesté de manière très trouble durant le règne calamiteux du duc Louis (de 1440 à 1465). À deux reprises, le nom de Challant est mêlé à des complots visant à éliminer des favoris jugés dangereux pour l'État savoyard. Entièrement dominé par sa femme, Anne de Chypre, Louis a confié le pouvoir à des Chypriotes, mais aussi à des Piémontais et des Savoyards qui se montrent d'une avidité sans scrupule et sans limite. Le duché en pâtit et les hommes au pouvoir sont haïs de tous. C'est au plus haut niveau de la noblesse savoyarde que le mécontentement prend la forme d'une réaction énergique, dans le but de châtier les mauvais conseillers en se substituant à l'autorité défaillante du souverain. En août 1446, Jacques d'Aymavilles se prête à une tentative d'assassinat sur la personne de Jean de Compey, qu'il poursuit au cours d'une chasse avec Jacques de Montbel, Claude de Menthon et Guillaume de Luyrieu. En 1462, ce sont le chancelier de Savoie et le comte de Varax qui succombent à un attentat médité par un prince savoyard, et où figure Jacques de Challant-Varey. La violence de ces meurtres doit-elle excuser les justes raisons invoquées par les comploteurs ? Les crimes « d'état » sont nombreux à cette époque dans toute l'Europe, et les conjurés savoyards avaient au moins pour excuse d'œuvrer pour leur patrie et non pour leurs intérêts propres. Il n'empêche, que sont devenues les devises d'antan, avec leur sagesse hautaine et désabusée !

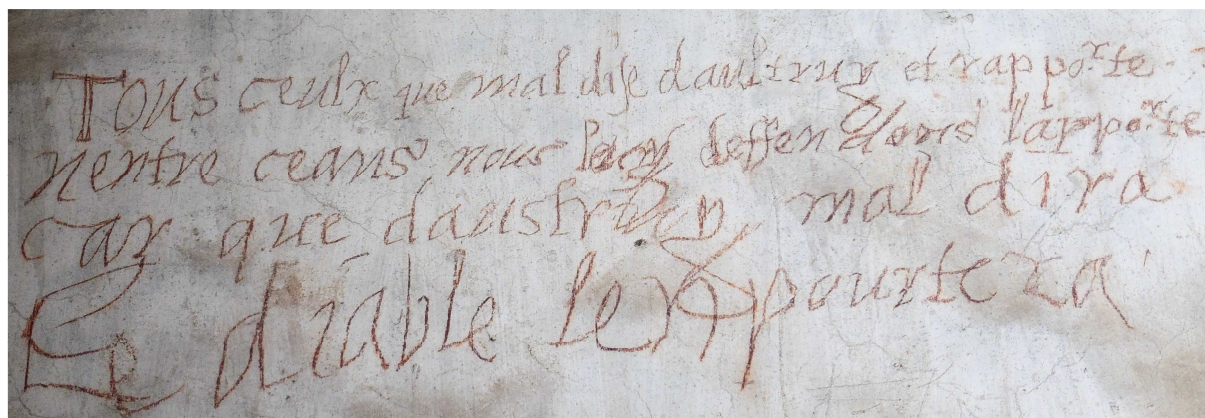
Des chevaliers chrétiens

Et comme la noblesse se voulait (dans l'idéal du moins !) le soutien de l'Église, le rempart du Bien et le défenseur du Faible, les Challant se sont naturellement posés en seigneurs chrétiens et en chevaliers. Plus qu'aucun autre lignage savoyard, ils ont exprimé par des images les paradigmes qui constituaient l'essence de leur existence terrestre. À Fénis, une fois que le visiteur a franchi les deux enceintes et traversé le passage qui le conduit dans la cour intérieure du logis seigneurial, il se trouve devant un degré monumental, et son regard est invinciblement attiré par un tableau éblouissant. Il s'agit de la représentation de saint Georges en train de tuer le dragon. Véritable enluminure géante, la scène est emblématique d'un idéal affirmé sans ambages. Nous voilà avertis, le maître des lieux est peut-être un autre saint chevalier, qui purge l'univers du Mal qui le dévore. Nous avons souvent insisté sur l'attachement des Challant aux valeurs de la chevalerie et aux codes d'honneur de la féodalité. Toujours ils ont montré ce grand courage qui caractérise les preux, toujours ils l'ont éprouvé au service de leur prince ou de la Chrétienté. Chrétiens, ils sont présents à Gallipoli et à Nicopolis ; hommes-liges des comtes, ils se battent à Varey et à Asti, versent leur sang à Saint-Quentin. Ils ne font pas défaut quand leur suzerain a tout perdu, comme en cette dernière bataille. Mais aussi, tels les héros des romans, ils savent accourir à toutes les occasions de connaître la gloire sur un champ de bataille, même si le résultat n'est pas celui qu'ils espéraient (le comte René est fait prisonnier à Pavie).



Saint Georges terrassant le dragon (château de Fénis)

Ce n'est pas tout de proclamer son attachement à sa foi, seuls les actes permettent de juger de la valeur des Hommes. Certes, les Challant ont multiplié les legs pieux, fondé des chapelles, embelli des églises. On sait que les comtes François et Jacques sont allés à Compostelle, et sans doute ne sont-ils pas les seuls de leur famille à avoir pris le bâton de pèlerin. Mais les actes de piété ne suffisent pas toujours à prouver la qualité des valeurs spirituelles de ceux qui les accomplissent. D'autres signes, plus probants, peuvent traduire un véritable esprit de charité. À cet égard, les Challant ont donné maintes fois la preuve de leur humanité. Les très nombreux graffiti qui couvrent les murs d'Issogne nous indiquent qu'ils accueillait les pèlerins empruntant la *Via Francigena*. Un détail de sens pratique manifeste leur attention aux petites gens : quand on traverse la galerie basse d'Issogne, on remarque la présence d'une banquette de bois adossée à la boiserie qui court le long de la muraille. Permettre à d'humbles visiteurs de s'asseoir, à l'abri ! et sous les peintures charmantes qui mettent en scène leur vie quotidienne, quelle belle marque de gentillesse ! Qu'on se figure le va et vient continu au château : manants venus défendre une cause ou présenter une requête, fournisseurs apportant les marchandises, pauvres hères quêtant une aumône, pèlerins trouvant un gîte pour leur étape. Tout ce monde peut prendre quelque repos en attendant le passage du maître de céans ou de l'un de ses officiers.



Exemple de graffiti à Issogne

Des humanistes attachés au bien public

Tout prosaïque qu'il soit, ce détail est révélateur de la manière dont les Challant gèrent leurs affaires et administrent les villages qui sont sous leur contrôle. Ils accordent volontiers des franchises à leurs hommes et aux paroisses, facilitent et encouragent tous les projets destinés à développer l'économie locale : marchés, moulins, forges, etc. D'une manière générale, la population valdôtaine n'a eu qu'à se louer de leurs puissants compatriotes. Elle pouvait compter sur eux pour faire régner l'ordre et la justice dans leur province, y compris lorsque c'est l'Église elle-même qui cherchait à les troubler. Le duché de Savoie a connu ce bonheur de ne jamais subir la présence de l'Inquisition, en tout cas dans sa partie francophone. Pourtant, au milieu du XV^e siècle, on vit un religieux dominicain séjourner à Aymavilles et procéder à des enquêtes. Il se permit même de faire arrêter une domestique du comte Jacques, alors absent. À son retour, ce dernier fit libérer la pauvre femme et obligea le bon père à décamper. Et bien que hérissé de châteaux, le Val d'Aoste a été épargné par le fléau de la guerre. Les Challant y ont particulièrement veillé. Durant l'occupation française de

1536 - 1559, René de Challant obtient de François I^{er} l'autonomie du Val d'Aoste. Il suscite la création du Conseil des commis, organe chargé de traiter avec l'occupant et d'administrer la province.



Galerie dans la cour d'Issogne

Cette constance de sagesse humaine est, elle aussi, bien représentée dans les images que nous montrent Fénis et Issogne. Dans une des galeries qui encadrent la cour de Fénis, Boniface a tenu à montrer une suite de sages et de philosophes. C'est là un espace bien inhabituel pour exposer un concept idéologique, et l'on attendrait dans un simple lieu de passage une décoration plus profane, plus « décorative ». À Issogne, la représentation du jugement de Pâris dans la grande salle accrédite l'utilisation de cette pièce comme tribunal, mais renvoie plus sûrement à cette exigence de justice qui caractérise les comtes de Challant. L'insistance de ces représentations n'est-elle que la reproduction d'un *topos*, un modèle que les grands se copient à l'envi afin de se glorifier ? Là encore, il semble que les Challant sont ce qu'ils paraissent. Le maréchal Boniface et Yblet « le Capitaine » ont administré d'une main ferme les territoires dont ils ont eu la charge, mais jamais on n'a relevé contre eux une quelconque action de cruauté ou de déloyauté, quand les chroniques de l'époque en montrent tant d'exemples. À Sion, à Lausanne, à Aoste, les prélats de la Maison de Challant se sont montrés tout aussi attentifs que leurs parents laïcs aux intérêts de leurs ouailles. Durant son épiscopat, Boniface, évêque de Sion en 1289, a mené une active politique de développement économique et de pacification du Valais. Il n'a pas oublié pas ses devoirs de pasteur, et on lui doit l'hôpital de Brigue. À Lausanne, Guillaume a favorisé la vie municipale et encouragé les marchands. Il apporta son soutien à la communauté juive de la ville, afin qu'elle puisse prospérer en paix. Quant au cardinal Antoine, on sait son action inlassable pour mettre fin au schisme qui désolait la Chrétienté.

Lettrés, les bibliothèques qu'ils ont constituées en portent le témoignage. Chrétiens et humains, étaient-ils pour autant des « humanistes », au sens où on l'entend ? On a vu la réaction de Jacques face aux menées d'un trop zélé dominicain. René a de même prié Calvin de quitter le Val d'Aoste, où il tentait de convertir la population à la foi nouvelle. Sans doute ce bon catholique veillait-il à l'intégrité de la foi dans ses fiefs, mais il a peut-être compris aussi quels maux pouvaient faire naître les dissensions religieuses. La paix d'une région passait par la paix religieuse. On notera que le « pape » des réformés n'a été ni emprisonné, ni molesté, encore moins assassiné. Cela prouverait, sinon la tolérance du comte, du moins son refus des partis extrêmes. René était d'ailleurs assez aimé de ses « sujets » de Valengin, qu'il laissait pratiquer la nouvelle religion. Ainsi, l'absence de fanatisme du dernier maréchal de Savoie eût été appréciée de Montaigne.

À tout prendre, les Challant se distinguent-ils vraiment des lignées de leur rang ? L'image qu'ils donnent d'eux-mêmes correspond d'abord à celle de leur classe : la fidélité au Prince, un sens de l'humain hérité des valeurs chrétiennes, la bravoure au combat, un mépris de la mort aussi réel que le besoin d'honneurs et de gloire, les stratégies pour augmenter sa puissance, ce sont là des constantes qui se retrouvent généralement dans l'aristocratie du Moyen Âge et des Temps modernes. Ils ont généralement incarné ces valeurs et ces aspirations, et Bernard Demotz souligne à juste titre la bonne réputation qui s'attache à la noblesse savoyarde. Sans les idéaliser à outrance, on peut affirmer que les Challant représentent le meilleur de cette élite.



Théorie des Sages et des Philosophes (château de Fénis)



Sources documentaires

Sources bibliographiques :

- ✓ *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Comte Amédée de Foras et Comte F.-C. de Mareschal, 1863 à 1944
- ✓ *Le Comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle - Pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Bernard Demotz, Editions Slatkine, Genève, 2000
- ✓ *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, François Alexandre de La Chesnaye-Desbois et Badier, Schlesinger frères, Paris, 1863
- ✓ *Europäische Stammtafeln*, baron Frank Freytag von Loringhoven et Detlev Schwennicke, tomes I à XV, 1980 à 1995
- ✓ *Les Généalogies historiques des Rois, Empereurs, &c., et de toutes les Maisons souveraines qui ont subsisté jusqu'à nos jours*, tomes II et III, Louis Chasot de Nantigny, 1736 et 1738
- ✓ *Histoire de la Savoie*, Henri Ménabréa, La Fontaine de Siloé, 2000
- ✓ *La Maison de Savoie* (les trois tomes), Marie - José [ancienne reine d'Italie], Editions Albin-Michel, 1957 et 1962
- ✓ *Noblesses en Savoie*, publication de la revue trimestrielle « L'Histoire en Savoie », numéros 132 - 133, décembre 1998 - mars 1999, sous la direction de Maurice Messiez avec les contributions de Guido Castelnuovo, Paul Guichonnet, Maurice Messiez, Jean Nicolas, André Palluel-Guillard, Yves Tyl

Sources bibliographiques en ligne sur Internet sur le site « Gallica » :

- ✓ *L'Art de vérifier les dates*, édition de 1818
- ✓ *Généalogie historique de la maison de Saint-Mauris, du comté de Bourgogne*, Charles Emmanuel Polycarpe, marquis de Saint-Mauris, Vesoul, imprimerie de C.-F. Bobillier, 1830
- ✓ *Histoire documentaire de l'abbaye de Sainte-Catherine (près d'Annecy) - L'Abbaye de Bonlieu (appendice)*, F. Mugnier, Chambéry, Imprimerie C.-P. Ménard, 1886
- ✓ *L'Histoire de la Vallée d'Aoste*, Jean-Baptiste de Tillier et ses continuateurs, Louis Mensio, imprimeur éditeur à Aoste, 1742
- ✓ *Topographie historique du département de l'Ain*, Marie Claude Guigue, 1873

Sources bibliographiques en ligne sur Internet sur le site « Google Livres » :

- ✓ *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, volume 1, Franz Kuenlin, chez Louis Eggendorffer, 1832
- ✓ *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté*, tome second, Édouard Clerc, Besançon, Ch. Marion, libraire-éditeur, 1840
- ✓ *Familles historiques de Savoie - Les Seigneurs de Compey*, marquis Costa de Beauregard, Chambéry, imprimerie de Puthod, 1844
- ✓ *Le Fonti per la storia della valle d'Aosta*, Amato Pietro Futraz, Thesaurus ecclesiarum italiae, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1966
- ✓ *Le Grand dictionnaire historique ou Le Mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane*, Louis Moréri, 1740
- ✓ *Histoire de la Bresse et du Bugey*, Samuel Guichenon, 1650
- ✓ *Histoire Généalogique de la Royale Maison de Savoie*, Samuel Guichenon, 1660
- ✓ *Histoire de la noble maison de Sarriod d'Introd depuis son origine jusqu'en 1845*, Jean Brice Sarriod d'Introd, Aoste, Pierre-Damien Lyboz imprimeur, 1845
- ✓ *Le Pourpris historique de la Maison de Sales de Thorens en Genevois*, Charles Auguste de Sales, prince - évêque de Genève, 1659

Autres sources bibliographiques en ligne sur Internet :

- ✓ *Armorial valaisan - Walliser Wappenbuch*, Orell Fuessli, Zurich, 1946 (site « Geneanet »)
- ✓ « Les châteaux et le bourg de Granges », Louis Blondel, article paru dans la revue *Vallesia*, tome IX, 1954, fichier PDF
- ✓ *Essai d'histoire de la vallée d'Illiez*, abbés J.-E. Tamini, curé de Bex, et Pierre Delèze, prieur d'Illiez, 2^{ème} édition, Imprimerie St-Augustin, St-Maurice, 1924, fichier PDF
- ✓ *Essai sur l'histoire de la Maison et baronnie de Montjoie*, abbé Richard, curé de Dambelin, Besançon, J. Jacquin, imprimeur-libraire, 1860, fichier PDF
- ✓ « Étude sur le vidomnat d'Anniviers du XII^e au XV^e siècle », Georges Sauthier, article paru dans *Études sur le Val d'Anniviers*, publiées par la Société d'histoire du Valais romand, 1954, fichier PDF
- ✓ « Les généalogies des seigneurs de Châtillon et de Cly », Orphée Zanolli, article paru dans *Archivum Augustanum VI, Études d'histoire valdôtaine*, Aoste, imprimerie Itla, 1973 (site « Cordela »)
- ✓ *Histoire des évêques de Bâle*, volume I, Mgr Louis Vautrety, Charles et Nicolas Benziger, imprimeurs pontificaux, 1884 (site « Geneanet »)
- ✓ *Histoire du château de Varey en Bugey*, Aimé Vingtrinier, Lyon, librairie ancienne d'Auguste Brun, 1872, fichier PDF
- ✓ « Marguerite de France, comtesse de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, et sa ville d'Arbois au comté de Bourgogne », Louis Stouff, article paru dans *Annales de Bourgogne III* (1931, 1932 et 1933), fichier PDF
- ✓ « Une médaille de René, comte de Challant et seigneur souverain de Valangin en Suisse », Georges Gallet, article paru dans la *Revue suisse de numismatique*, tome 13, 1905 (version PDF du 6 mai 2019)
- ✓ *Mémoires de Messire Olivier de la Marche* (site « Internet Archives »)
- ✓ *Monuments de l'ancien évêché de Bâle - Ville et château de Porrentruy*, A. Quiquerez, Delémont, imprimerie J. Boéchat, 1870 (site « archive.org »)
- ✓ « Le rôle du comte de Savoie dans la ligue de Grégoire XI contre les Visconti (1372 - 1375) », Bruno Galland, *Mélanges de l'école française de Rome*, année 1993, pages 763 - 824 (site « Persée »)
- ✓ *Sulle Famiglie nobili della monarchia di Savoia*, Giovanni Monneret, Torino, Fontana e Isnardi, editori, 1841
- ✓ *Le Vallais Historique, Seigneuries et Châteaux*, abbé B. Rameau, Sion, A. Galerini éditeur, 1885 (site « Geneanet »)

Autres sources documentaires en ligne sur Internet :

- ✓ A.D. de la Côte-d'Or, inventaire de la série B, 1 - 12067
- ✓ A.D. du Doubs, Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790, série B, 327 et 336
- ✓ A.D. de la Saône-et-Loire, inventaire de la série 2F, documents isolés sur les familles notables, 2F 277
- ✓ « Les Challant dans les archives de Turin », présentation de la base de données
- ✓ *Inventaire des archives des Challant*, tome I, Joseph-César Perrin, Bibliothèque de l'Archivum Augustanum, Aoste, 1974, fichier PDF
- ✓ *Libro d'Oro della Nobiltà Mediterranea*, « Visconti [di Aosta], poi Challant »
- ✓ Wikipédia, articles sur la Maison de Challant, quelques personnages de cette famille et les châteaux qu'elle a possédés

Archives en ligne de la Confédération helvétique - recherches en ligne

- ✓ Archives de l'État du Valais
- ✓ Inventaire des Archives cantonales vaudoises, DAVEL, site officiel de l'État de Vaud
- ✓ DIGI-ARCHIVES.org, Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune

Sources iconographiques

- ❖ Collection personnelle (photos réalisées par Mireille Durandard)
- ❖ Gravure représentant la ville d'Aoste tirée du *Theatrum Sabaudiae*, édition en ligne sur le site des archives départementales de la Haute-Savoie

Cartes

Elles ont été spécialement réalisées pour cette étude par Monsieur Cyprien Durandard

- ❖ Carte des États de Savoie avant 1713 (couverture)
- ❖ Carte situant les fiefs des Challant dans le Val d'Aoste
- ❖ Carte situant les fiefs des Challant en Bresse et en Genevois, dans le Bugey et le Pays de Gex
- ❖ Carte situant les fiefs des Challant en Suisse romande

